



Offre Ref :428742

La commune de Mauges-sur-Loire a été créée le 15 décembre 2015 par la fusion des onze communes qui constituaient la Communauté de commune du canton de Saint Florent-le-Vieil.

### Chargé de mission inventaire du patrimoine

Date de publication : 20/04/2018

Date limite de candidature : 09/05/2018

Date prévue du recrutement : 01/07/2018

Durée de la mission : 3 ans

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

### MISSIONS

Descriptif des missions du poste : La commune de Mauges-sur-Loire a été créée le 15 décembre 2015 par la fusion des onze communes qui constituaient la Communauté de communes du canton de Saint-Florent-le-Vieil. Un premier constat sur les ressources culturelles de la nouvelle commune a mis en évidence la nécessité de connaître et de mettre en valeur le patrimoine du vaste territoire de cette nouvelle collectivité.

Au sein du service culture de la commune de Mauges-sur-Loire, l'agent a pour mission la réalisation de l'inventaire du patrimoine architectural de la commune, selon les méthodes de l'Inventaire général et sous la direction scientifique et technique du service du patrimoine de la Région des Pays de la Loire et de la conservation du patrimoine du Conseil départemental de Maine-et-Loire.

Missions principales :

- Conduite de l'inventaire du patrimoine architectural de la commune : repérage et étude sur le terrain, enquêtes documentaires, établissement des dossiers d'inventaire ;
- Encadrement des campagnes de relevé d'architecture et de restitution cartographique, ainsi que de prises de vues ;
- Traitement et mise en forme des données recueillies sous la forme du dossier électronique (via l'outil GERTRUDE) et selon la méthodologie de l'Inventaire général ;
- contribution à la valorisation des résultats de la recherche : publications, articles imprimés ou numériques, conférences, etc. ;
- organisation et animation de réunions d'informations sur la démarche d'Inventaire ;
- relations étroites avec les services de l'Inventaire du patrimoine de la Région des Pays de la Loire et de la Conservation du patrimoine du Maine-et-Loire.

Missions annexes et transversales :

- animation de visites guidées et conférences ;
- contribution à l'élaboration d'outils de valorisation du patrimoine ;
- participation aux commissions culture et patrimoine, tourisme

Profil recherché : Compétences requises :

- connaissances approfondies en histoire de l'art et notamment en histoire de l'architecture (niveau bac + 4/5) ;
- maîtrise de la méthodologie de l'Inventaire général ;
- maîtrise du logiciel GERTRUDE ;
- sensibilité et connaissance du patrimoine matériel et immatériel en milieu rural ;
- aptitude à l'enquête de terrain ;
- aptitude à l'analyse et à la synthèse ;
- capacités à concevoir, rédiger, formuler et transmettre ;
- capacités relationnelles, d'animation et sens du dialogue ;
- connaissances des politiques publiques et de la réglementation en matière de patrimoine, ainsi que des collectivités territoriales ;
- titulaire du permis B et disposant d'un véhicule personnel (nombreux déplacements sur le terrain à prévoir).

### CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : SAINT FLORENT LE VIEIL

Service d'affectation : CULTURE

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

## POSITIONNEMENT DU POSTE

### CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

**Monsieur le Maire  
MAUGES SUR LOIRE  
4 rue de la Loire  
49620 LA POMMERAYE**

Informations complémentaires : Adresser votre candidature (lettre + CV) à Monsieur Le Maire de Mauges-sur-Loire, par courrier à l'adresse suivante : 4, rue de la Loire - La Pommeraye 49620 MAUGES-SUR-LOIRE, ou bien par mail à [sarah.douet@mauges-sur-loire.fr](mailto:sarah.douet@mauges-sur-loire.fr) Pour plus d'information, contacter : Philippe GAY, responsable du service culture 06.30.79.07.69 [Philippe.gay@mauges-sur-loire.fr](mailto:Philippe.gay@mauges-sur-loire.fr)

### INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.